

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE OUVERTE PAR ARRETE PREFECTORAL, AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE) ET PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)

- **OBJET** : extension de la plateforme logistique Garancières 2 dédiée au stockage de produits non alimentaires
- **EMPLACEMENT DE L'INSTALLATION** : Garancières-en-Beauce
- **MAÎTRES D'OUVRAGE** : SOCIÉTÉ ITM LOGISTIQUE ÉQUIPEMENT DE LA MAISON INTERNATIONAL (ITM LEMI), (Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75737 PARIS CEDEX 15) pour la partie ICPE et SOCIÉTÉ ITM IMMO LOG EM (Siège social : 24 rue Auguste Chabrières – 75015 PARIS), pour la partie permis de construire
- **LES INFORMATIONS RELATIVES AU PROJET POURRONT ÊTRE OBTENUES AUPRÈS DE MONSIEUR ROMAIN COLLETTE**, – MEL romain.collette@mousquetaires.com
- **DURÉE DE L'ENQUÊTE** : 32 jours du mardi 16 mars 2021 à 9h00 au vendredi 16 avril 2021 à 17h00
- **LES DOSSIERS COMPLETS (ICPE et PC) SONT DÉPOSÉS EN MAIRIE DE GARANCIERES-EN-BEAUCE**, où le public pourra en prendre connaissance pendant les heures habituelles d'ouverture des mairies. Ces horaires peuvent être modifiés en raison des mesures sanitaires du COVID19.

Les dossiers complets dont l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du pétitionnaire, les études d'impact et de dangers et leurs résumés non techniques seront également consultables par voie dématérialisée sur le site <https://www.registredemat.fr/itm-lemi-immo-garancieres-en-beauce2> également accessibles depuis l'adresse suivante : <https://www.eure-et-loir.gouv.fr/Politiques-publiques/Enquetes-Publiques-et-consultation-du-public/Enquetes-publiques/en-cours>

Ces documents sont aussi consultables depuis un poste informatique, à la Préfecture d'Eure-et-Loir, place de la République.

- **COMMISSAIRE ENQUÊTEUR** : M. Patrick CHENEVREL, architecte retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public, aux dates, heures et lieux suivants en mairie de GARANCIÈRES-EN-BEAUCE :

DATES	HEURES
Mardi 16 mars 2021	9h00-12h00
Samedi 27 mars 2021	09h00-12h00
Vendredi 16 avril 2021	14h00-17h00

- **LES MESURES SANITAIRES LIÉES AU COVID19** mises en place dans le cadre de cette enquête seront affichées en mairie d'implantation. le public devra obligatoirement porter un masque et se munir d'un stylo s'il souhaite déposer une observation ou une proposition.

- **PENDANT LA DURÉE DE L'ENQUÊTE, LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS :**

- sur le registre papier ouvert à cet effet en mairie de GARANCIÈRES-EN-BEAUCE et accessible aux heures habituelles d'ouverture au public,
- par courrier postal adressé au commissaire enquêteur en mairie de GARANCIÈRES-EN-BEAUCE
- à l'adresse électronique suivante : itm-garancieres-en-beauce2@registredemat.fr

LA COPIE DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS MOTIVÉES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR seront tenus à disposition du public en mairies de Garancières-en-Beauce, Allainville et Authon-la-Plaine, Chatignonville et Saint-Escobille et à la Préfecture d'Eure-et-Loir – Bureau des procédures environnementales - pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

- **À L'ISSUE DE LA PROCÉDURE RÉGLEMENTAIRE**, le Préfet d'Eure-et-loir accordera l'autorisation sollicitée assortie de prescriptions ou prononcera un refus par arrêté motivé. Le Maire de Garancières-en-Beauce accordera ou non le permis de construire.